

trois guerriers de cette nation, se présenta aux Trois-Rivières vers le milieu de mai ; le 21, il était rendu à Québec avec ses compagnons pour assister à une conférence, en vue de la paix.

Le 13 juin, trois Français : Adrien Joliette, Fouquet et Christophle, étant sortis de la bourgade pour se rendre au travail, sur les cinq heures du matin, furent surpris presque sous les yeux des gens du fort, près de la Première rivière, par six Iroquois qui s'emparèrent d'eux. Rendus à l'île de Montréal, comme un Iroquois avait été tué, on s'en vengea sur Fouquet qui fut brûlé vif. Joliette et Christophle, amenés dans les cantons, durent subir bien des avanies et des mauvais traitements, mais ils ne passèrent pas (du moins jusqu'à la mort) par le supplice du feu, comme le dit la *Relation* : ce récit fut envoyé de Québec en France avant le retour des deux prisonniers. (1)

Deux Iroquois étant arrivés aux Trois-Rivières pour proposer la paix, M. de la Potherie—qui paraît avoir eu de bonne heure cet été le commandement de la place—en envoya prévenir M. d'Argenson, le nouveau gouverneur général, débarqué à Québec depuis le 11 juillet. Celui-ci équipa immédiatement trois chaloupes et des canots montés par cent soixante Français et cent Sauvages, et monta (13 août) aux Trois-Rivières, où il s'aperçut que, suivant leur coutume, les Iroquois s'étaient moqués des Français en proposant la paix. Il confirma M. de la Potherie dans son commandement, poursuivit sa course jusqu'aux îles du lac Saint-Pierre, fit quelque séjour sur l'emplacement de l'ancien fort Richelieu (Sorel), puis retourna à Québec, avec sa troupe, vers la fin d'août.

Le 14 août, pendant que M. d'Argenson était aux Trois-Rivières, vingt Iroquois, conduits par la *Grande-Cuillère*, se tenaient cachés au sud du fleuve, vis-à-vis du fort. La nuit venue, ils se dirigèrent du côté de Québec, où ils commirent quelques dégâts, et retournèrent aux Trois-Rivières, marchant toujours à la sourdine. Arrivés près du fort, voyant que M. d'Argenson était reparti pour Québec, ils tentèrent de s'emparer d'un Français, mais sans y parvenir. Enfin, ils eurent recours à leur ruse ordinaire : dix d'entre eux se cachèrent dans les bois ; les dix autres demandèrent à entrer dans la place, sous prétexte de parlementer. M. de la Potherie, par un coup de vigueur qui montrait qu'il n'était pas dupe de leurs paroles, les retint prisonniers, puis, les divisant, il en garda trois et envoya les sept autres à Québec. "Le 4 septembre, une chaloupe amena à Québec sept Agniers pris par finesse aux Trois-Rivières," dit le *Journal des jésuites*.

---

(1) Comparez la *Relation* de 1658 §. 4, 8, 17 avec le *Journal des jésuites* p. 286, 241-